

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1980)  
**Heft:** 531

**Artikel:** La carte de la Suisse selon l'emploi  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1022241>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La carte de la Suisse selon l'emploi

En Suisse, en 1978, sur 2,827 millions de personnes actives, 1,389 million, soit 49,1%, gagnaient leur vie dans le «tertiaire» (soit les «services», commerce, banque, assurances, transports et communications, hôtellerie et restauration, services publics). 1978/1979, c'était la dernière année où ledit «tertiaire» n'occupait pas plus de la moitié des Suissesses, des Suisses et des étrangers salariés dans notre pays; inexorablement le cap des 50% allait être doublé et ce n'était pas fini: la montée de ce secteur ne se dément pas depuis pas mal de temps (en 1970, on en était encore à la barre de 43% environ).

Ce sont de telles notations qui permettent en définitive de cerner le vrai visage de la population helvétique. C'est pourquoi la carte de la Suisse selon l'emploi 1965-1975<sup>1</sup> (d'après le recensement des entreprises d'il y a quatre ans) est un document passionnant. On y voit par exemple qu'au cours des dix années en question «les écarts du taux d'occupation entre cantons avantagent les cantons

urbains<sup>2</sup> et défavorisent les cantons dits «mixtes», c'est-à-dire les cantons dont l'habitat est à la fois urbain et rural, une partie de l'urbanisation se concentrant sur des agglomérations grandes ou moyennes. Davantage même: «Le bilan de certains cantons mixtes est plus mauvais que celui des cantons de montagne ou cantons ruraux.» En fait ce sont les cantons qui ont dû jouer le rôle d'«ateliers de production» (majeure partie du secteur secondaire, l'industrie, les arts et métiers, la construction) pendant l'expansion démographique et économique des années soixante qui poseront à l'avenir des problèmes de structures économiques.

### LA FONTE DU PRIMAIRE

Une idée du bilan régional? Voici, brièvement résumés, quelques chiffres impressionnants (reflets dans la première livraison du «Bulletin d'information» de l'Aménagement du territoire 1980).

— « La diminution de l'occupation dans le *secteur primaire* (agriculture et sylviculture) se situe dans la plupart des régions entre 20 et 40% (moyenne suisse 32%). On a enregistré des baisses plus marquées dans les vallées sud des Grisons (vallée de

Münster —49%, Poschiavo —55%, Bergell —43%, Misox —54%, Calanca —54%), au Tessin (—42%), dans le canton de Schaffhouse (—48%) ainsi que surtout en Valais (—63%).»

— «La diminution de l'effectif des personnes occupées dans le *secteur secondaire* a été la plus marquée dans la Suisse orientale et dans le Jura. En revanche, le recul a été inférieur à la moyenne suisse en Suisse centrale et en Valais. Le transfert spatial du secteur secondaire quittant le centre des villes pour les agglomérations périphériques est nettement perceptible à Zurich: ville de Zurich —34%; région du «Furttal» +29%. En outre, on a remarqué que ces transferts ne s'opèrent pas de façon concentrique, mais au contraire le long de certains axes.»

— «Les régions périphériques, notamment celles constituant la ceinture des grandes agglomérations, ont connu, en revanche, une très forte augmentation de l'effectif des personnes occupées dans le *secteur tertiaire* (dans certains cas, leur nombre a doublé). Cependant, cette évolution a été inférieure à la moyenne suisse au pied du Jura Sud et dans le Jura proprement dit (on a même enregistré une baisse à certains endroits). Les régions qui ont vu diminuer leur effectif des personnes occupées dans le secteur tertiaire ont également connu un recul de l'emploi supérieur à la moyenne dans le secteur secondaire et donc un recul général du nombre des personnes occupées. Les régions des grandes villes n'ont enregistré, quant à elles, que des augmentations inférieures à la moyenne suisse.»

### C'EST LA VIE

## Histoire bien de chez nous

Juan et Maria Teresa habitent du côté de Genève depuis vingt ans. Lui est mécanicien, elle sommière. Les enfants ont grandi et ils peuvent enfin réaliser un rêve: acheter des meubles neufs.

Un «salon» est commandé chez un commerçant du quartier. Les meubles sont rapidement livrés... et aussitôt payés.

Déception: les deux fauteuils ne sont pas de la

même teinte que le canapé; l'un des pieds est cassé. Le commerçant prend de haut les réclamations de Juan: «Vous ne pensiez pas qu'avec trois mille francs vous achetiez un salon de luxe! Et si vous n'êtes pas content, vous pouvez toujours retourner d'où vous venez».

Après la déception, c'est l'humiliation. Juan parle de l'affaire à un ami suisse et celui-ci lui prépare la lettre commerciale classique, recommandé, mention du Code des obligations, copie à la Fédération romande des consommatrices.

Le commerçant rappelle sans attendre: en définitive, c'est un malentendu... Juan est invité à venir choisir sans délai un nouveau «salon».

<sup>1</sup> Elsasser Hans: «Auswertung der Betriebszählung 1975 nach Regionen». Rapport demandé à l'Institut ORL de l'EPFZ, Zurich 1979.

<sup>2</sup> «cantons urbains»: ZH, BS, BL, GE  
«cantons mixtes»: BE, LU, ZG, FR, SO, SH, SG, AG, TI, VD, NE  
«cantons ruraux ou de montagne»: UR, SZ, OW, NW, GL, AR, AI, GR, TG, VS